

## Mediapart, 12 juillet 2016

### Macron ministre relaie les intérêts des majors du BTP

PAR MATHIEU SPINAGE  
ARTICLE PUBLIÉ LE MARDI 12 JUILLET 2016

Au détour de la loi Sapin 2, censée lutter contre la corruption et l'évasion fiscale, Emmanuel Macron a introduit discrètement la ratification de l'ordonnance sur la réforme du code des marchés publics. Officiellement, il s'agit de mettre les textes français en accord avec la directive européenne et de favoriser l'accès des PME à la commande publique. Dans les faits, le gouvernement déroute un tapis rouge à Vinci, Bouygues, Eiffage et quelques autres.

Toute l'attention était fixée, ce mardi 6 juillet, sur l'Assemblée nationale : pour la deuxième fois, le premier ministre Manuel Valls engageait le 49-3 pour faire adopter la loi travail. Au même moment, un autre débat se tenait au Sénat, dans la plus totale confidentialité : le ministre de l'économie Emmanuel Macron y défendait ses propositions discrètement introduites dans le projet de loi Sapin 2. Des propositions énormes, passées complètement inaperçues : il ne s'agissait rien de moins que de faire ratifier les ordonnances modifiant le code des marchés publics et les régimes des concessions et des partenariats public-privé (PPP).

publie ? D'autant que – la justice n'a pu qu'en faire mille fois le constat – les marchés publics sont les principaux foyers de la corruption politique.



© Reuters

La multiplication des scandales et des affaires avait été à l'origine de la loi Sapin 1. La loi Sapin 2 est censée s'inscrire dans ce prolongement. Les textes du projet se veulent être des armes en faveur de la transparence, contre la corruption et l'évasion fiscale. Tout au long du débat parlementaire, le ministre des finances n'a cessé de mettre en avant les nouvelles dispositions de l'État pour mieux protéger les lanceurs d'alerte et pourchasser les fraudeurs fiscaux. Était-ce pour mieux cacher tout le reste, et notamment toutes les dispositions concoctées par Emmanuel Macron ?

Marqué par le sceau du 49-3 lors de sa première loi de modernisation de l'économie en 2015, le ministre de l'économie s'est vu refuser par Matignon la possibilité de présenter une deuxième loi à son nom. À défaut, il a accepté de s'effacer en apparence, et a opté pour la stratégie du coucou : il a inensté ses textes chez les